

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD118

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 18

À l'alinéa 80, après le mot :

« communautés »,

insérer les mots :

« d'habitants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.